



Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

Communiqué du Secrétariat de PGA – Pour diffusion immédiate

Programme Droit International et Droits de l'Homme

Contacts:

New York

Dr. David Donat Cattin

Secrétaire Général

donat@pgaction.org

Tél. +1.212.687.7755

La Haye

Mme Marieke van Doorn

Directrice de la Campagne PGA pour la CPI

marieke.vandoorn@pgaction.org

Tél. +31703604433

L'ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES (PGA) APPELLE A CE QUE LES AUTEURS DES ATTAQUES A TUNIS SOIENT TRADUITS EN JUSTICE

New York/La Haye, 19 Mars 2015: PGA appelle à ce que les auteurs des attaques choquantes au Musée du Bardo, soient traduits en justice, que ce soit devant une juridiction nationale ou internationale.

PGA considère que les attaques de cette semaine contre les civils à Tunis, qui ont été revendiquées par ISIS, peuvent tomber sous la définition de 'crimes contre l'humanité', selon la définition du Statut de Rome, auquel la [Tunisie](#) a accédé le 24 juin 2011. En cas de 'crimes contre l'humanité' la responsabilité pénale individuelle existe non seulement pour les auteurs directs qui ont planifié, ordonné, exécuté, aidé ou encouragé la commission des actes inhumains "de meurtre, d'extermination et de privation grave de liberté physique" (Art. 7 du Statut de Rome de la CPI), mais aussi pour les supérieurs hiérarchiques qui sont au courant, ou auraient dû l'être, des actions criminelles commises par leurs subordonnés et n'ont pas pris de mesure pour les empêcher ou les réprimer (Art. 28 du Statut de Rome de la CPI).

La valeur ajoutée d'appliquer le droit relatif aux crimes contre l'humanité et crimes de guerre vis-à-vis des lois anti-terrorisme est précisément liée à l'application des principes généraux du droit pénal international :

- Premièrement, selon le principe de la responsabilité hiérarchique, le commandant militaire ou supérieur civil est responsable pour le crime même s'il ne l'a pas ordonné, planifié, ou encouragé sa commission, car en tant que commandant il aurait pu empêcher ou contenir les auteurs directs ;
- Deuxièmement, la non-applicabilité des délais de prescription, ce qui veut dire que les crimes peuvent toujours être investigués ou jugés car ils sont imprescriptibles ;
- Troisièmement, la non-applicabilité des immunités qui assure l'application égalitaire de la loi à tous les individus, indépendamment de la position qu'ils ont, y compris les Chefs d'État et autres Officiels; et
- Quatrièmement, la non-pertinence de la criminalisation nationale (Principe II, Principes de Nuremberg) entre autres barrières et obstacles à des poursuites efficaces, indépendamment de si ces crimes de l'ordre du Droit International ont été incorporés dans les Loi(s) Nationales pertinente(s).

Des sources d'information publiques indiquent que les ressortissants tunisiens constituent le contingent le plus important des combattants étrangers qui sont actifs dans les rangs de Daesh /EIIS-EIIL / «EI»: Tous les crimes de masse atroces de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre qui auraient été commis par ces personnes sur le territoire de la Syrie, de l'Irak et du Liban - trois États qui n'ont *pas encore* ratifié le Statut de Rome de la CPI – relèvent toutefois pleinement de la compétence de la Cour basée à La Haye, en vertu de la ratification par l'État dont ils sont ressortissants, la Tunisie.

Dép. Minou Tavarez Mirabal (République Dominicaine), Présidente, Action Mondiale des Parlementaires
Dép. Alain Destexhe (Belgique), Coordinateur, Programme Droit International et Droits de l'Homme, PGA
Mme Barbara Lochbihler, Députée européenne (Allemagne), Coordinatrice, Programme Droit international et Droits de l'Homme, PGA

A propos de PGA

L'Action Mondiale des Parlementaires (PGA) est le plus grand réseau transnational de membres de Parlements de toutes les régions du monde qui, à titre individuel, soutiennent le bon fonctionnement de la CPI et des juridictions nationales pour mettre fin à l'impunité. Le réseau de PGA est soutenu par un petit secrétariat qui facilite la coopération et les échanges entre les députés qui en sont membres pour atteindre ces objectifs et fournit une coopération technique sur des questions juridiques et de plaidoyer.

A ce jour, les membres de PGA ont contribué à 76 des 123 ratifications ou adhésions au Statut de Rome. PGA est un membre du Comité exécutif de la Coalition pour la CPI.

LA CAMPAGNE PGA POUR L'UNIVERSALITE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DU STATUT DE ROME (2013-2015) EST SOUTENU PAR:
L'UNION EUROPEENNE (INSTRUMENT EUROPEEN POUR LA DEMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME)



LES GOUVERNEMENTS DES PAYS-BAS, DE LA SUISSE, DE L'ESTONIE DU LICHTENSTEIN ET



PGA BENEFICIE DU SOUTIEN FINANCIER DES GOUVERNEMENTS DE LA SUEDE ET DU DANEMARK.

La campagne PGA sur la CPI est accessible sur notre site internet :

<http://www.pgaction.org/programmes/ilhr/overview.html>

<https://www.facebook.com/pgaction> -- <http://twitter.com/#!/PGAction>
<http://www.flickr.com/photos/pgaction/collections/>